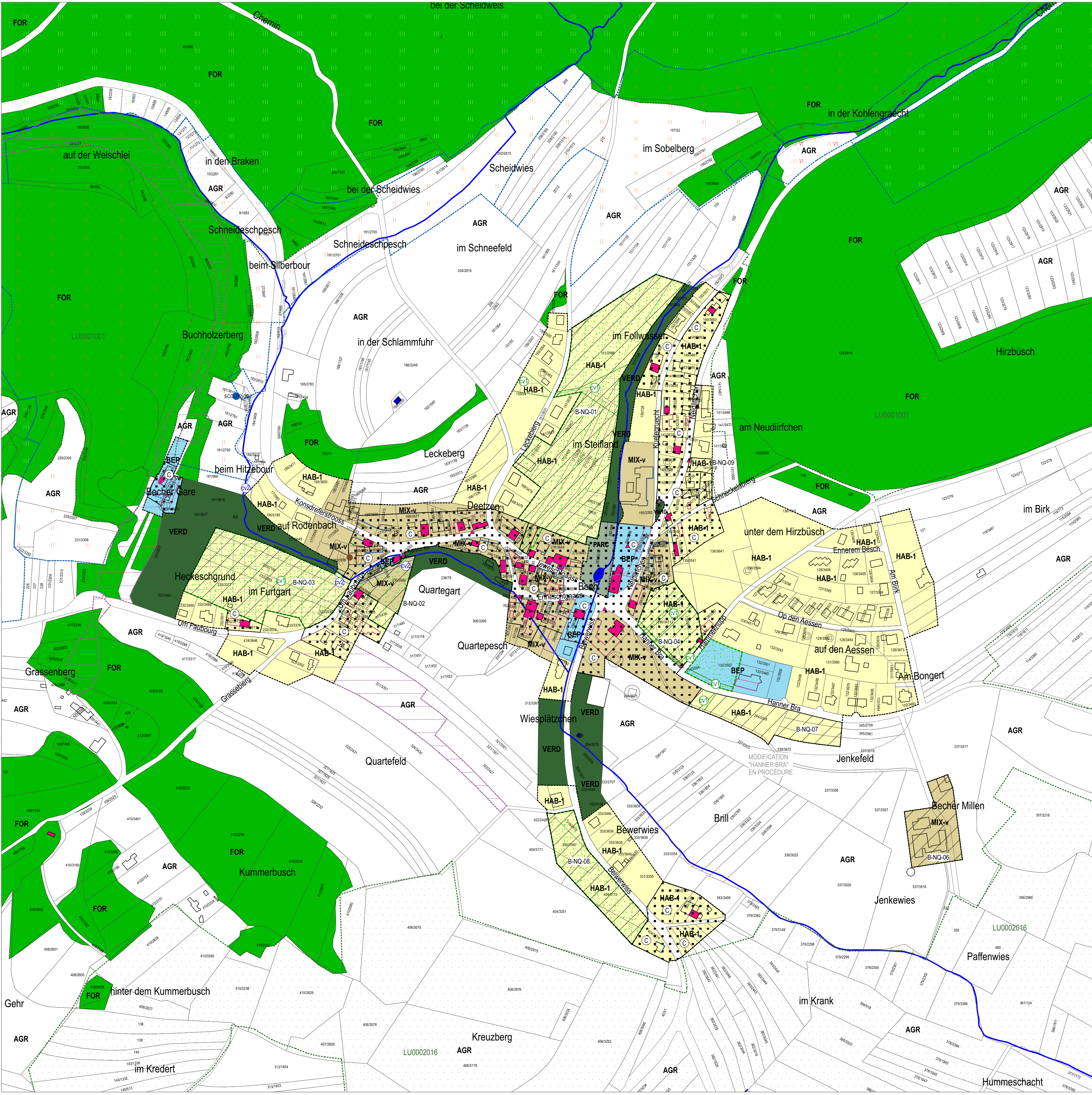




PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

— Délimitation du degré d'utilisation du sol - - - - - Délimitation de la zone verte

Zones de base

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

Zone d'habitation

HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

MIX-v zone mixte villageoise

MIX-v2 zone mixte villageoise 2

MIX-r zone mixte rurale

MIX-r2 zone mixte rurale 2

BEP Zone de bâtiments et équipements publics

Zone d'activités

ECO-41 zone d'activités économiques communale type 1

SPEC Zone spéciale

Zone verte

AGR Zone agricole

FOR Zone forestière

PARC Zone de parc public

VERD Zone de verdure

Zones superposées

B-AQ-01 Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

N° de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zones de servitude "urbanisation"

CO-1 zone de servitude "urbanisation" - cv1 - coulée verte (non-aedificandi)

CO-2 zone de servitude "urbanisation" - cv2 - coulée verte / cours d'eau (non-aedificandi)

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

CO-3 couloir pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

CO-4 secteur protégé de type "environnement construit"

CO-5 construction à conserver

CO-6 petit patrimoine à conserver

CO-7 alignement d'une construction existante à préserver

CO-8 gabarit d'une construction existante à préserver

CO-9 Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales et réglementaires spécifiques relatives (à titre indicatif)

CO-10 à l'aménagement du territoire

CO-11 station GSM selon PDS "stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"

CO-12 à la protection de la nature et des ressources naturelles

CO-13 - Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001011

CO-14 - Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001016

CO-15 - Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002015

CO-16 - Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002016

CO-17 à la protection des sites et monuments nationaux

CO-18 aux réseaux d'infrastructures de transport national

CO-19 à la gestion de l'eau

CO-20 zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - unmittelbare Schutzzone (Zone I)

CO-21 zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone (Zone II)

CO-22 zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone mit erhöhter Vulnerabilität (Zone II V1)

CO-23 zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - weitere Schutzzone (Zone III)

CO-24 source avec code national

CO-25 zone inondable HQ 10

CO-26 zone inondable HQ 100

CO-27 zone inondable HQ extrême

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - à titre indicatif

PAP 123456789 Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

PAP 123456789 N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires - à titre indicatif et non exhaustif

HAB-1 Habitats potentiels à titre indicatif et non exhaustif (voir SUP)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Dénomination du nouveau quartier		Zonage	
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	max.

B-NQ-01

HAB-1

COS	0,45	CUS	0,5
CSS	0,65	DL	12

B-NQ-02

MIX-v

COS	0,35	CUS	0,5
CSS	0,55	DL	12

B-NQ-03

HAB-1

COS	0,3	CUS	0,4
CSS	0,4	DL	15

B-NQ-04

HAB-1

COS	0,3	CUS	0,4
CSS	0,5	DL	10

B-NQ-05

HAB-1

COS	0,4	CUS	0,55
CSS	0,6	DL	14

B-NQ-06

MIX-v

COS	0,4	CUS	0,6
CSS	0,6	DL	25

B-NQ-07

HAB-1

COS	0,4	CUS	0,55
CSS	0,6	DL	20

B-NQ-08

HAB-1

COS	0,4	CUS	0,55
CSS	0,6	DL	20

B-NQ-09

HAB-1

COS	0,35	CUS	0,7
CSS	0,55	DL	34

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN DU 02.09.2016

BATIMENT EXISTANT

LIMITE PARCELLAIRE

LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL

TOPONYME

NUMERO DE PARCELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - A TITRE INDICATIF

BD TOPO

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - INDEX #13_28_32661.2 - Edition 2008

BATIMENT EXISTANT

COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU

ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE

ORTHOPHOTOS 2013 / ORTSBEGEHUNG / PAP

BATIMENT EXISTANT (COMPLETE)

BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)

NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE BECH

MAITRE D'OUVRAGE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECH

1, ENNESCHTGAASS 6230 BECH - LUXEMBOURG

TELEPHONE 7901620 - TELECOPIE 790674

MAITRES D'ŒUVRE

Dewey Muller

Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner

158, 80 GRANDE-GRUEVASSE CHARLOTTE FLANDRISCH STRASSE 4

1331 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG 5074 KÖLN - ALLEMAGNE

TELEPHONE 263 858 1 - TELECOPIE 0221/925 886-0 - TELECOPIE 0221/925 888-50

zilmplan s.à r.l.

Urbanisme & Aménagement du Territoire

83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN 8308 CAPELLEN - LUXEMBOURG

TELEPHONE 39 40 28 50

SAISINE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

VOTE CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

MODIFICATIONS

c			
b			
a	07.2021	LG	RECLASSEMENT DE PLUSIEURS ZONES MIX-R EN ZONES MIX-V ET MIX-V2 DANS 7 LOCALITES

INDICE

PHASE DE PLANIFICATION

VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL

OBJET

PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE BECH

VERSION APPROUVEE LE 25.07.18 ET MODIFIEE EN JUILLET 2021

DESS.

NOM

DATE

N° PROJET

N° PLAN

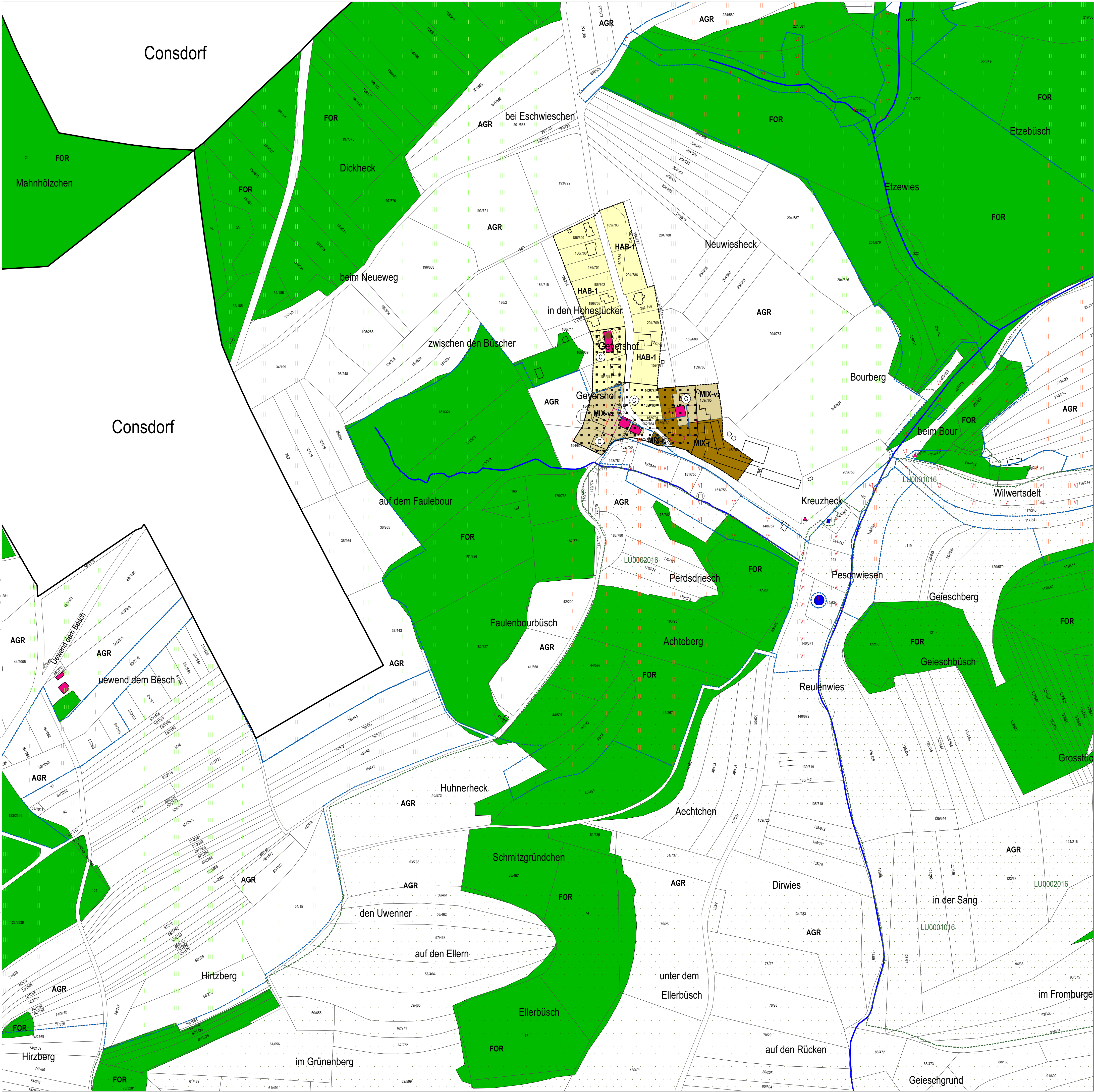
INDICE

CONTR.

RESP.

FORMAT 97,5 / 59,4 CM

© ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAU DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG 2013. COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES. PLAN CADASTRAL NUMÉRISÉ PCN 02.09.2016 (BASE DE DONNÉES TOPOGRAPHIQUES B0-1-C) INDEX ACT 13.28.2016/2 - Édition 2008 (ACT ORTHOPHOTOS 2013)



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

Zones de base

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

HAB-1

zone d'habitation 1

MIX-V

zones mixtes

MIX-V2

zone mixte villageoise

MIX-R

zone mixte villageoise 2

MIX-R2

zone mixte rurale

MIX-R2

zone mixte rurale 2

BER

Zone de bâtiments et équipements publics

ECO-E1

Zone d'activités

ECO-E1

zone d'activités économiques communale type 1

SPEC

Zone spéciale

Zone verte

AGR

Zone agricole

FOR

Zone forestière

PARC

Zone de parc public

VERD

Zone de verdure

Zones superposées

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

B-ND-01

N° de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

C-1

Zones de servitude "urbanisation"

C-2

zone de servitude "urbanisation" - cv1 - coulée verte (non-aedificandi)

C-2

zone de servitude "urbanisation" - cv2 - coulée verte / cours d'eau (non-aedificandi)

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

coulour pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"

construction à conserver

petit patrimoine à conserver

alignement d'une construction existante à préserver

gabarit d'une construction existante à préserver

Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales et réglementaires spécifiques relatives (à titre indicatif)

à l'aménagement du territoire

station GSM selon PDS "stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"

à la protection de la nature et des ressources naturelles

Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001011

Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001016

Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002015

Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002016

à la protection des sites et monuments nationaux

aux réseaux d'infrastructures de transport national

à la gestion de l'eau

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - unmittelbare Schutzzone (Zone I)

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone (Zone II)

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone mit erhöhter Vulnerabilität (Zone II V1)

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - weitere Schutzzone (Zone III)

source avec code national

zone inondable HQ 10

zone inondable HQ 100

zone inondable HQ extrem

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

PAP 123456789 N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires – à titre indicatif et non exhaustif

Habitats potentiels à titre indicatif et non exhaustif (voir SUP)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Dénomination du nouveau quartier

Zone

COS

max.

CUS

max.

CSS

max.

DL

(min.)

DL

(min.)

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMÉRISÉ

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN DU 02.09.2016

BATIMENT EXISTANT

LIMITE PARCELLAIRE

LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Hanner Bra

TOPONYME

123456789

NUMERO DE PARCELLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES – A TITRE INDICATIF

B0_TOPO

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - INDEX e13_28_32661.2 - Edition 2008

BATIMENT EXISTANT

COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU

ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE

ORTHOPHOTOS 2013 / ORTSBEGEGUNG / PAP

BATIMENT EXISTANT (COMPLETE)

BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEGUNG DM)

NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL
DE LA COMMUNE DE BECH

MAITRE D'OUVRAGE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECH

1, ENNESCHTGAASS 6230 BECH LUXEMBOURG

TELEPHONE 79016820 TELECOPIE 790674

DATE / SIGNATURE

MAITRES D'ŒUVRE

Dewey Muller

Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner

106, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE PLANDRISCH STRASSE 4

1331 LUXEMBOURG LUXEMBOURG 50674 KÖLN ALLEMANNE

TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 263 858 50 TELECOPIE 0221925 888-50

zilmplan s.à r.l.

Urbanisme & Aménagement du Territoire

83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN 8308 CAPELLEN LUXEMBOURG

TELEPHONE 26 45 25 56

DATE / SIGNATURE

SAISINE CONSEIL COMMUNAL

DATE / SIGNATURE

COMMISSION D'AMENAGEMENT

DATE / SIGNATURE

VOTE CONSEIL COMMUNAL

DATE / SIGNATURE

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

DATE / SIGNATURE

MODIFICATIONS

c

b

a

07.2021

LG

RECLASSEMENT DE PLUSIEURS ZONES MIX-R EN ZONES MIX-V ET MIX-V2 DANS 7 LOCALITÉS

INDICE

DATE

NOM

DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS

PHASE DE PLANIFICATION

ECHELLE

VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL

1 : 2 500

OBIET

PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

LOCALITE DE GEYERSHOF

VERSION APPROUVÉE LE 25.07.18 ET MODIFIÉE EN JUILLET 2021

DESS.

NOM

DATE

N° PROJET

N° PLAN

INDICE

CONTR.

FH

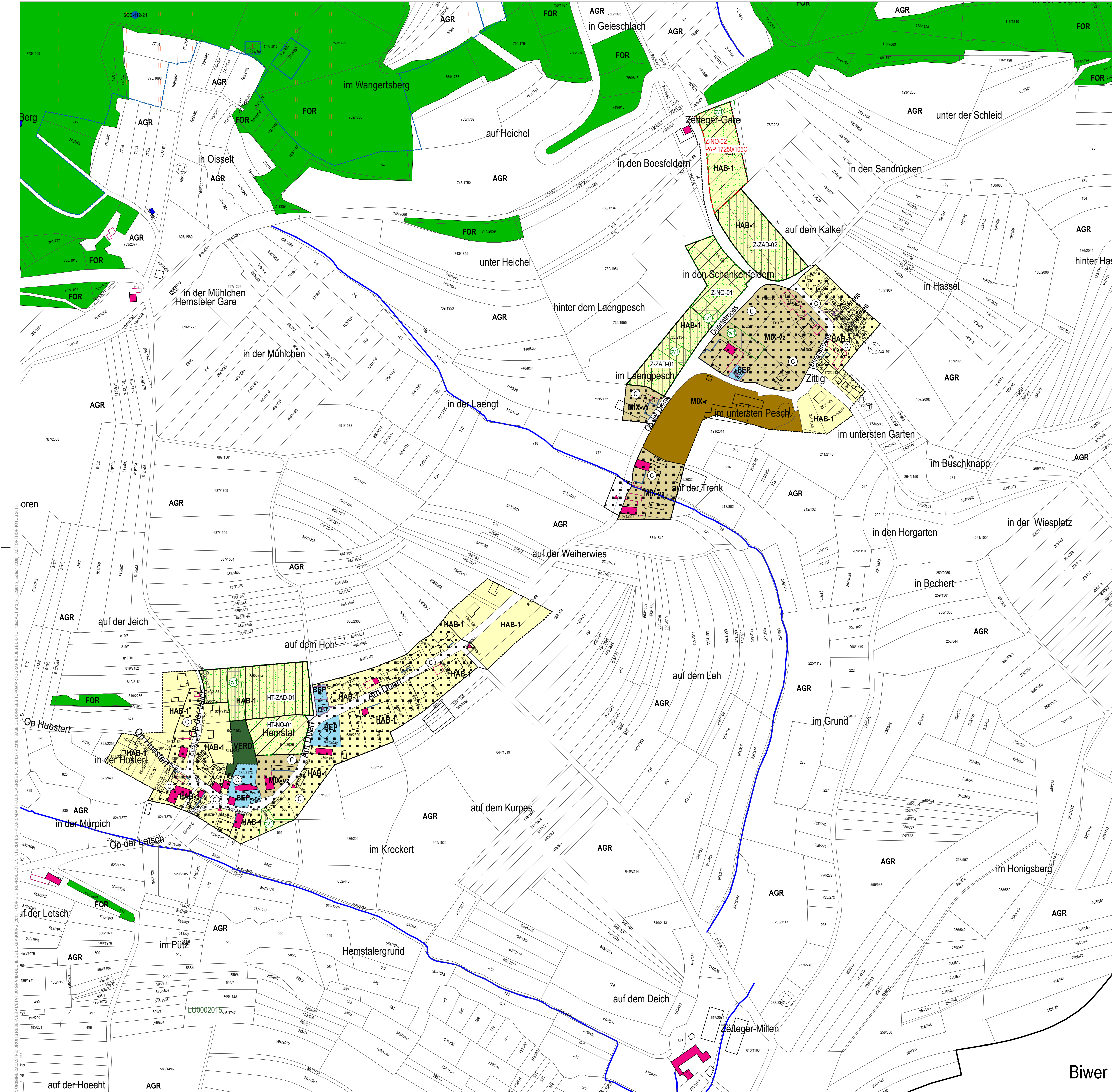
21.11.2019

1323

G - B E C H - 1 0 2 a

RESP.

FORMAT 97,5 / 59,4 CM



© ORIGINE CADASTRE. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG 2019. COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES: PLAN CADASTRAL NUMERISE (ACT) PCN 02.09.2016. ACT ORTHOPHOTOS 2013.

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

Zones de base

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

Zone d'habitation

zone d'habitation 1

HAB-1

Zones mixtes

zone mixte villageoise

MIX-V

zone mixte villageoise 2

MIX-V2

zone mixte rurale

MIX-R

zone mixte rurale 2

MIX-R2

Zone de bâtiments et équipements publics

Zone d'activités

zone d'activités économiques communale type 1

ECO-E1

Zone spéciale

SPEC

Zone verte

AGR

Zone agricole

FOR

Zone forestière

PARC

Zone de parc public

VERD

Zone de verdure

Zones superposées

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

E-NQ-01

N° de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zones de servitude "urbanisation"

zone de servitude "urbanisation" - cv1 - coulée verte (non-aedificandi)

zone de servitude "urbanisation" - cv2 - coulée verte / cours d'eau (non-aedificandi)

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

couloir pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

secteur protégé de type "environnement construit"

construction à conserver

petit patrimoine à conserver

alignement d'une construction existante à préserver

garanti d'une construction existante à préserver

Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales et réglementaires spécifiques relatives [à titre indicatif]

à l'aménagement du territoire

station GSM selon PDS "stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"

à la protection de la nature et des ressources naturelles

- Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001011

- Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001016

- Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002015

- Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002016

à la protection des sites et monuments nationaux

aux réseaux d'infrastructures de transport national

à la gestion de l'eau

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - unmittelbare Schutzzone (Zone I)

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone (Zone II)

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone mit erhöhter Vulnerabilität (Zone II V1)

zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - weitere Schutzzone (Zone III)

source avec code national

zone inondable HQ 10

zone inondable HQ 100

zone inondable HQ extrême

Informations complémentaire sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

PAP 17250/105C N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires – à titre indicatif et non exhaustif

Habitats potentiels à titre indicatif et non exhaustif (voir SUP)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Dénomination du nouveau quartier

Zonage

COS

max.

CUS

max.

CSS

max.

DL

(min.)

(min.)

HT-NQ-01

HAB-1

COS

0,35

CUS

0,5

CSS

0,5

DL

20

Z-NQ-01

HAB-1

COS

0,25

CUS

0,45

CSS

0,45

DL

17

Z-NQ-02 / PAP 17250/105C

HAB-1

COS

0,25

CUS

0,45

CSS

0,4

DL

12

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN 02.09.2016

BATIMENT EXISTANT

LIMITE PARCELLAIRE

LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL

TOPONYME

NUMERO DE PARCELLE

BD TOPO

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - INDEX #13_28_32661.2 - Edition 2008

BATIMENT EXISTANT

COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU

ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE

ORTHOPHOTOS 2013 / ORTSBEGEHUNG / PAP

BATIMENT EXISTANT (COMPLETE)

BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)

NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES – A TITRE INDICATIF

BD TOPO

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - INDEX #13_28_32661.2 - Edition 2008

BATIMENT EXISTANT

COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU

ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE

ORTHOPHOTOS 2013 / ORTSBEGEHUNG / PAP

BATIMENT EXISTANT (COMPLETE)

BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)

NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL
DE LA COMMUNE DE BECH

MATRE D'OUVRAGE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECH

1, ENNESCHTGAASS, 6230 BECH, LUXEMBOURG

TELEPHONE 790.1820, TELECOPIE 790.674

MATRES D'OEUVRE

Dewey Muller

Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner

15B, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE, 1331 LUXEMBOURG, LUXEMBOURG

FLANDRISCHE STRASSE 4, 50674 KÖLN, ALLEMAGNE

TELEPHONE 263.658.1, TELECOPIE 263.658.50

TELEPHONE 021.9025.888-0, TELECOPIE 021.9025.888-50

zilmplan s.à r.l.

Urbanisme & Aménagement du Territoire

83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN, 8308 CAPELLEN, LUXEMBOURG

TELEPHONE 26.42.38.95

SAISINE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

VOTE CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

MODIFICATIONS

c

b

a

07.2021

LG

RECLASSEMENT DE PLUSIEURS ZONES MIX-R EN ZONES MIX-V ET MIX-V2 DANS 7 LOCALITES

INDICE

DATE

NOM

DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS

PHASE DE PLANIFICATION

VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL

OBJET

PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

LOCALITES DE HEMSTAL ET DE ZITTIG

VERSION APPROUVEE LE 25.07.18 ET MODIFIEE EN JUILLET 2021

ECHELLE

1 : 2 500

DESS.

CONTR.

RESP.

NOM

DATE

N° PROJET

N° PLAN

INDICE

1323

G - B E C H - 1 0 3 a

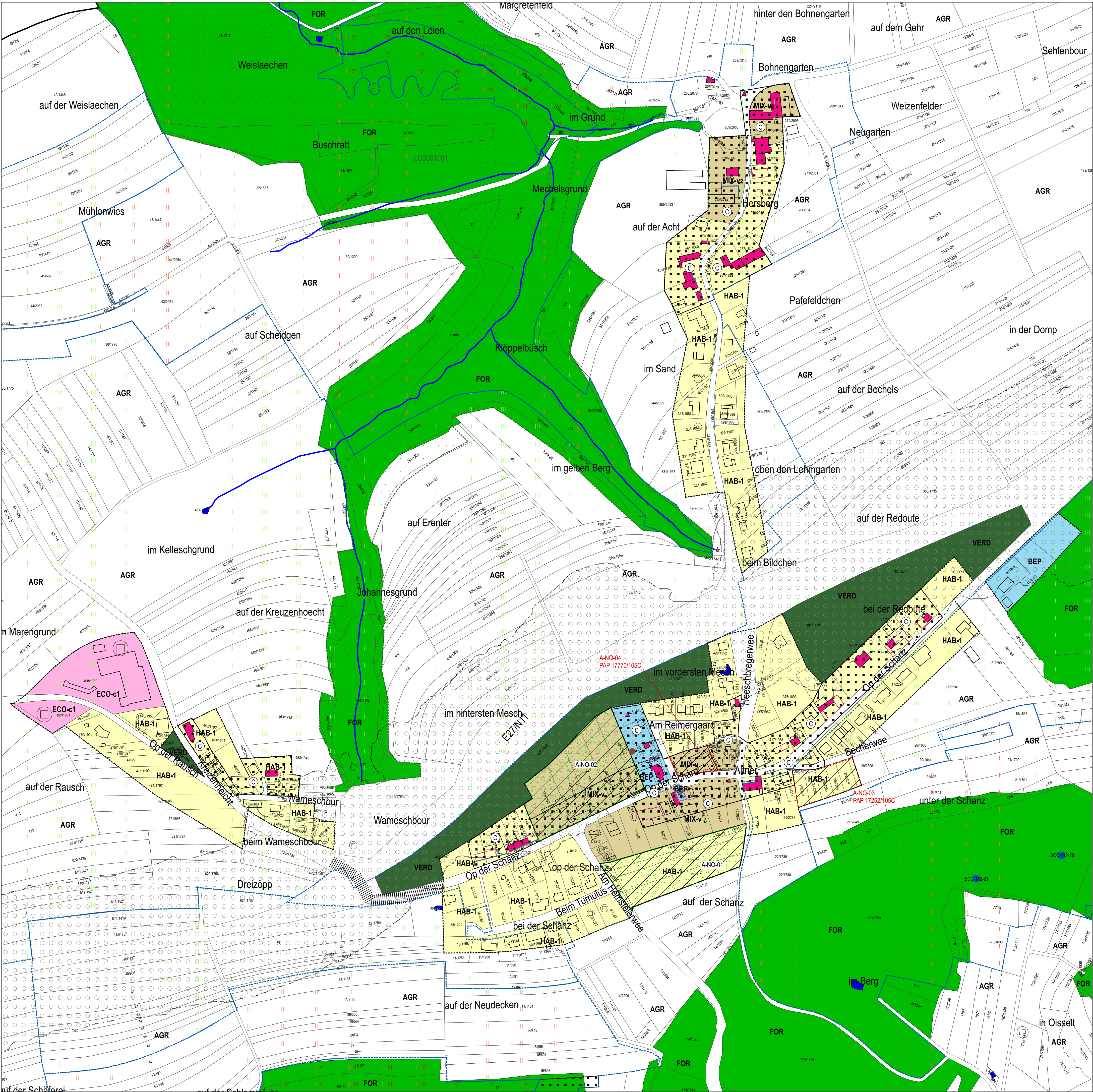
FORMAT 97,5 / 59,4 CM

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

	Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)
	N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Dénomination du nouveau quartier			
Zonage			
COS	max.	CUS	max. (min.)
CSS	max.	DL	max. (min.)

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE BECH													
MAITRE D'OUVRAGE ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECH 1, ENNESCHTGAASS 6230 BECH LUXEMBOURG TELEPHONE 79016820 TELECOPIE 790674								DATE / SIGNATURE					
MAITRES D'ŒUVRE Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner 158, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE FLANDRISCHE STRASSE 4 1311 LUXEMBOURG LUXEMBOURG 50074 KÖLN ALLEMAGNE TELEPHONE 263 668 1 TELECOPIE 263 858 50 TELEPHONE 02211925 888-0 TELECOPIE 02211925 888-50 zilmplan s.à r.l. Urbanisme & Aménagement du Territoire 83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN 8308 CAPELLEN LUXEMBOURG TELEPHONE 26 45 28 56								DATE / SIGNATURE					
SAISINE CONSEIL COMMUNAL													
DATE / SIGNATURE													
COMMISSION D'AMENAGEMENT													
DATE / SIGNATURE													
VOTE CONSEIL COMMUNAL													
DATE / SIGNATURE													
MINISTRE DE L'INTERIEUR						MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT							
DATE / SIGNATURE						DATE / SIGNATURE							
MODIFICATIONS													
c													
b													
a		07.02.21		LG		RECLASSEMENT DE PLUSIEURS ZONES MIX-R EN ZONES MIX-V ET MIX-V2 DANS 7 LOCALITÉS							
INDICE		DATE		NOM		DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS							
PHASE DE PLANIFICATION								ECHELLE					
VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL								1 : 2 500					
OBJET													
PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE RIPPVIG VERSION APPROUVÉE LE 25.07.18 ET MODIFIÉE EN JUILLET 2021													
NOM		DATE		N° PROJET		N° PLAN					INDICE		
DESS.		FH		21.11.2019		1323		G - B E C H - 1 0 4					a
CONTR.													
RESP.						FORMAT 97,5 / 59,4 CM							



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

— Délimitation du degré d'utilisation du sol - - - - - Délimitation de la zone verte

Zones de base

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- Zone d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
 - MIX-v zone mixte villageoise
 - MIX-v2 zone mixte villageoise 2
 - MIX-r zone mixte rurale
 - MIX-r2 zone mixte rurale 2
- Zone de bâtiments et équipements publics**
 - BEP
- Zone d'activités**
 - ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- Zone spéciale**
 - SPC

Zone verte

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure

Zones superposées

- B-AQ-01 Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- N° de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zones de servitude "urbanisation"**
 - CO-v1 zone de servitude "urbanisation" - cv1 - coulée verte (non-aedificandi)
 - CO-v2 zone de servitude "urbanisation" - cv2 - coulée verte / cours d'eau (non-aedificandi)
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"**
 - CO-couleur pour projets de mobilité douce
- Secteur et éléments protégés d'intérêt communal**
 - secteur protégé de type "environnement construit" construction à conserver
 - petit patrimoine à conserver
 - alignement d'une construction existante à préserver
 - gabarit d'une construction existante à préserver
- Zone de bruit**
 - ZN

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales et réglementaires spécifiques relatives (à titre indicatif)

- à l'aménagement du territoire
 - station GSM selon PDS "stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001011
 - Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001016
 - Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002015
 - Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002016
- à la protection des sites et monuments nationaux
- aux réseaux d'infrastructures de transport national
- à la gestion de l'eau
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - unimittelbare Schutzzone (Zone I)
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone (Zone II)
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone mit erhöhter Vulnerabilität (Zone II V1)
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - weitere Schutzzone (Zone III)
 - SC-01 source avec code national
 - zone inondable HQ 10
 - zone inondable HQ 100
 - zone inondable HQ extrême

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

- Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)
- PAP 123456789: N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires – à titre indicatif et non exhaustif

- Habitats potentiels à titre indicatif et non exhaustif (voir SUP)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Dénomination du nouveau quartier			
Zonage			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	max.

A-NQ-01 HAB-1			
COS	0,3	CUS	0,45
CSS	0,5	DL	15

A-NQ-02 HAB-1			
COS	0,35	CUS	0,6
CSS	0,55	DL	35

A-NQ-03 / PAP 17252/105C HAB-1			
COS	0,3	CUS	0,7
CSS	0,6	DL	15

A-NQ-04 / PAP 17770/105C MIX-v			
COS	0,5	CUS	1,25
CSS	0,7	DL	56

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE
ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN DU 02.09.2016

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- Hanner Bra
- 12345678
- NUMERO DE PARCELLE

TOPONYME

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES – A TITRE INDICATIF

BD TOPO
ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - INDEX #13_28261.2 - Edition 2008

- BATIMENT EXISTANT
- COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
- ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE

BATIMENT EXISTANT (COMPLETE)
BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)
NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE BECH

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECH
1. ENNESCHTGAASS 6230 BECH - LUXEMBOURG
TELEPHONE 263 888 1 TELECOPIE 730074

DATE / SIGNATURE

MAITRES D'ŒUVRE
Dewey Muller
Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
158 RD GRANDE-CHAUSSEE CHARLOTTE FLANDRISCH STRASSE 4
1331 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG 5074 KÖLN ALLEMAGNE
TELEPHONE 263 888 1 TELECOPIE 221925 888-50

zimplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN 8308 CAPELLEN - LUXEMBOURG
TELEPHONE 26 45 28 56

DATE / SIGNATURE

SAISINE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

VOTE CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

MODIFICATIONS

c			
5	07.2021	LG	RECLASSEMENT DE PLUSIEURS ZONES MIX-R EN ZONES MIX-V ET MIX-V2 DANS 7 LOCALITES
INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS

PHASE DE PLANIFICATION

VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL
LOCALITES DE ALTIER ET HERSBERG
VERSION APPROUVEE LE 25.07.18 ET MODIFIEE EN JUILLET 2021

ECHELLE
1 : 2 500

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CONTR.	FH	21.11.2019	1323	G - B E C H - 1 0 5	a
RESP.				FORMAT 97,5 / 59,4 CM	

The map illustrates the land use planning for the Consdorf area. Key features include:

- Land Use Zones:**
 - AGR (Agricultural Land):** Represented by light green areas, primarily located in the northern and eastern parts of the map.
 - FOR (Forest):** Represented by dark green areas, covering large portions of the western and central regions, including the 'Hersberger Teil des Marscherwaldes' and 'Zittiger Teil des Marscherwaldes'.
 - HAB (Housing):** Represented by yellow areas, concentrated in the central-eastern part, including the 'Koblenbour' area.
 - MIX (Mixed Use):** Represented by brown areas, located near the center of the map.
 - SPEC (Special Use):** Represented by orange areas, located in the southern part of the map.
- Parcel Numbers:** Numerous numerical identifiers are scattered across the map, indicating individual land parcels.
- Geographical Labels:**
 - Hersberger Teil des Marscherwaldes:** A large forested area in the west.
 - Zittiger Teil des Marscherwaldes:** Another large forested area in the west.
 - Koblenbour:** A residential area in the center.
 - im Steinberg:** A residential area in the east.
 - beim Hundesmuor:** A residential area in the east.
 - auf Hundget:** A residential area in the east.
 - beim Marenggrund:** A residential area in the east.
 - hinter der Strasse:** A residential area in the south.
 - auf der Strasse:** A residential area in the south.
 - auf dem Pull:** A residential area in the south.
- Infrastructure:** A network of roads and paths is shown, connecting different parts of the area.

——— Délimitation du degré d'utilisation du sol - - - - - Délimitation de la zone verte

Zones de base

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:		Zone verte	
	zone d'habitation 1		Zone agricole
	zone mixtes		Zone forestière
	zone mixte villageoise		Zone de parc public
	zone mixte villageoise 2		Zone de verdure
	zone mixte rurale		
	zone mixte rurale 2		
	Zone de bâtiments et équipements publics		
	Zone d'activités		
	zone d'activités économiques communale type 1		
	Zone spéciale		

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- N° de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zones de servitude "urbanisation"
 - zone de servitude "urbanisation" - cv1 - coulée verte (non-aedificandi)
 - zone de servitude "urbanisation" - cv2 - coulée verte / cours d'eau (non-aedificandi)
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 - couloir pour projets de mobilité douce
- Secteur et éléments protégés d'intérêt communal
 - secteur protégé de type "environnement construit"
 - construction à conserver
 - petit patrimoine à conserver
 - alignement d'une construction existante à préserver
 - gabarit d'une construction existante à préserver
- Zone de bruit

- à l'aménagement du territoire
 - station GSM selon PDS "stations de base pour réseaux publics et communications mobiles"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001011
 - Natura 2000 - zone spéciale de conservation (« Habitats ») LU0001016
 - Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002015
 - Natura 2000 - zone de protection spéciale (« Oiseaux ») LU0002016
- à la protection des sites et monuments nationaux
- aux réseaux d'infrastructures de transport national
- à la gestion de l'eau
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - unmittelbare Schutzzone (Zone I)
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone (Zone II)
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - engere Schutzzone mit erhöhter Vulnerabilität (Zone II V1)
 - zone de protection d'eau potable/provisoire (ZPS) - weitere Schutzzone (Zone III)
 - source avec code national
 - zone inondable HQ 10
 - zone inondable HQ 100
 - zone inondable HQ extrême

Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)
N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

 Habitats potentiels à titre indicatif et non exhaustif (voir SUP)

Dénomination du nouveau quartier			
Zonage			
COS	max.	CUS	max. (min.)
CSS	max.	DL	max. (min.)

K-NQ-01 / PAP 17543/105C			
HAB-1			
COS	0,3	CUS	0,4
			-
CSS	0,4	DL	13
			-

PLAN CADASTRAL NUMERISE
 ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN DU 02.09.2016

☐ BATIMENT EXISTANT

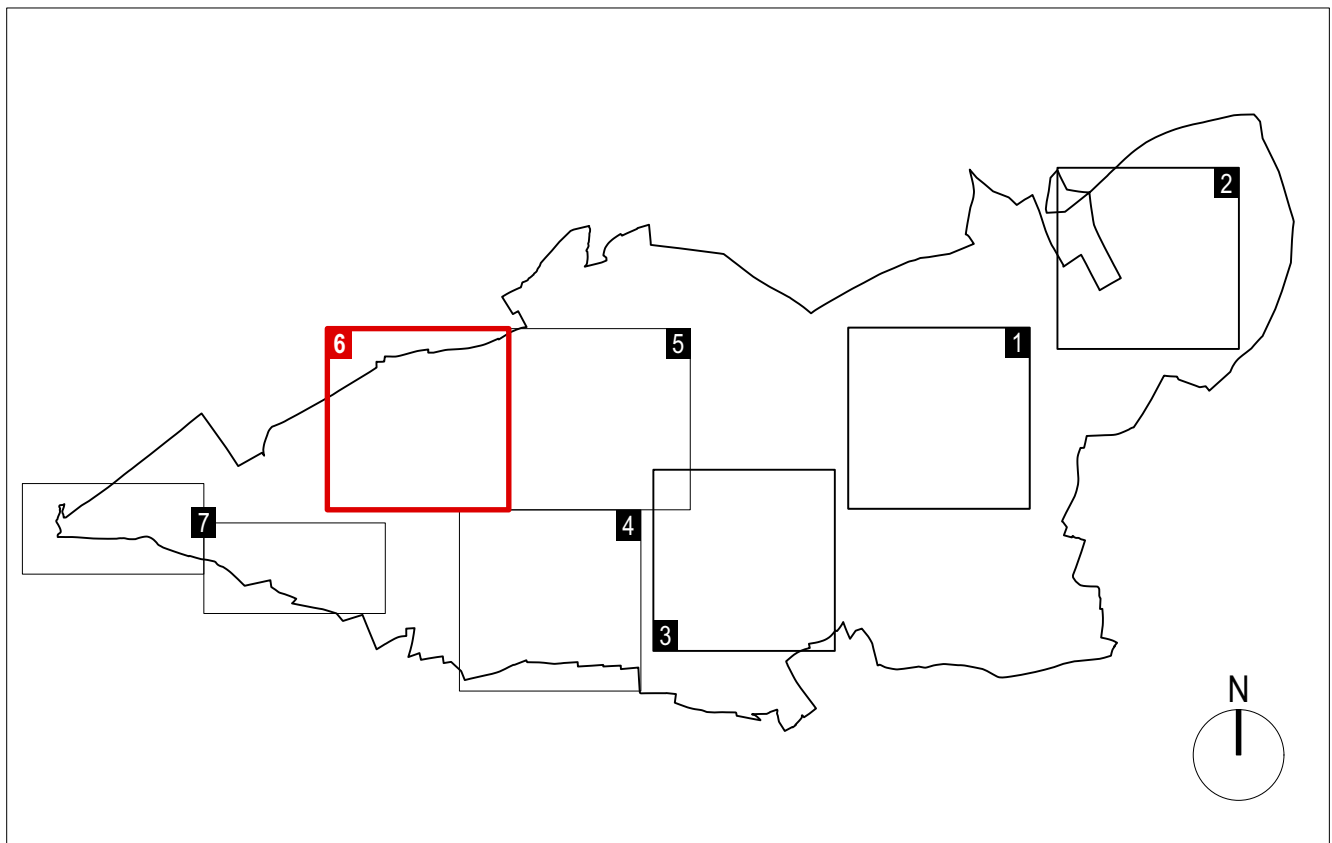
☐ LIMITE PARCELLAIRE

☐ LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Hanner Bra TOPONYME

12345678 NUMERO DE PARCELLE

BD TOPO ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - INDEX e13_28_32661.2 - Edition 2008 BATIMENT EXISTANT COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE	
ORTHOPHOTOS 2013 / ORTSBEGEHUNG / PAP BATIMENT EXISTANT (COMPLETE) BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM) NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)	



MAÎTRE D'OUVRAGE		
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECH		
1, ENNESCHTGAASS	6230 BECH	LUXEMBOURG
TELEPHONE 79016820	TELECOPIE 790674	
MAÎTRES D'ŒUVRE		DATE / SIGNATURE
Dewey Muller		
Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner		
158, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE	FLANDRISCHE STRASSE 4	
1331 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	50674 KÖLN ALLEMAGNE
TELEPHONE 863 888 1	TELECOPIE 263 858 50	TELEPHONE 021-925 888-0
zimplan s.à.r.l.		
Urbanisme & Aménagement du Territoire		
8, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN		8306 CAPELLEN LUXEMBOURG
TELEPHONE 26 45 28 59		
		DATE / SIGNATURE

		DATE / SIGNATURE
COMMISSION D'AMENAGEMENT		
		DATE / SIGNATURE
VOTE CONSEIL COMMUNAL		
		DATE / SIGNATURE
MINISTRE DE L'INTERIEUR	MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT	DATE / SIGNATURE

c			
a	07/2021	LG	RECLASSEMENT DE PLUSIEURS ZONES MIX-R EN ZONES MIX-V ET MIX-V2 DANS 7 LOCALITÉS
INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
PHASE DE PLANIFICATION			ECHELLE
VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL			1 : 2 500

	NOM	DATE	N° PROJÉT	N° PLAN							INDICE				
DESS.	FH	21.11.2019	1323	G	-	B	E	C	H	-	1	0	6	a	
CONTR.															
RESP.					FORMAT 97.5 / 59.4 CM										

